

JARDIN AQUATIQUE

Site Internet du Club : <http://abcnatation.com/enpierrelatte>

SAISON 2020/2021

GROUPE 4 ANS / 6 ANS

Reprise le vendredi 11 septembre 2020

Séances le vendredi de 17h00 à 17h45 ou le vendredi de 17H45 à 18H30

Lors de l'inscription de votre enfant, il est impératif, pour des raisons d'assurance et de responsabilité, de fournir les pièces suivantes :

- Une photo d'identité
- Un certificat médical autorisant l'enfant à pratiquer la natation.
 - **Le renouvellement de l'adhésion au club nécessite la présentation d'un certificat qu'une fois tous les trois ans** (au lieu d'une fois par an). Le licencié remplira un questionnaire de santé pour les autres années, lui permettant ainsi de détecter d'éventuels facteurs de risques nécessitant dans ce cas une visite médical annuelle. Sinon, il attestera auprès de la fédération que tel n'est pas le cas.
- Une enveloppe timbrée et libellée à l'adresse des parents
- Le règlement : (lire attentivement ci-dessous)

La cotisation se fait en trois versements, correspondant aux trois trimestres de la saison

1 ^{er} trimestre	: du 11 septembre 2020 au 27 novembre 2020	= 70 €
2 ^{ème} trimestre	: du 4 décembre 2020 au 5 mars 2021	= 60 €
3 ^{ème} trimestre	: du 12 mars 2021 au 28 mai 2021	= 60 €

Pas de séance pendant les vacances scolaires.

Ces tarifs incluent l'assurance et l'affiliation à la FFN, ils sont obligatoires.

Aucune autre assurance ne pourra être acceptée.

Pour des raisons pratiques, nous vous demanderons **les trois chèques lors de l'inscription** pour les trois trimestres.

Cependant, si votre enfant devait arrêter l'activité, nous vous demandons de bien vouloir nous prévenir avant le début du trimestre suivant, et le chèque du trimestre ne sera pas encaissé,

Mais attention !

Tout trimestre commencé, reste dû !

Important :

Par mesure d'hygiène, le port du caleçon de bain est interdit, seul le slip de bain est autorisé. **De plus il est demandé aux parents qui accompagnent leurs enfants de ne pas marcher dans les douches avec leurs chaussures, pour éviter que vos enfants n'attrapent des verrues.**

Les vestiaires ne sont pas mixtes. Quatre vestiaires collectifs au fond du couloir sont réservés aux papas accompagnant leur fille et aux mamans accompagnant leur garçon

L'inscription au club suppose l'acceptation du droit de communication (tout média : presse, Site Internet ...)